

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ECONOMIE VERTE ET
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

..*.*.*.*.*.*.*.*
SECRETARIAT GENERAL

..*.*.*.*.*.*.*.*
FONDS D'INTERVENTION POUR
L'ENVIRONNEMENT



Burkina Faso
Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le 11 août 2017

COMMUNIQUE

3^{ème} appel à projets du Fonds d'Intervention pour l'Environnement

Les acteurs du domaine de l'environnement sont informés du lancement du 3^{ème} appel à projets du **Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE)**.

D'une enveloppe globale de Deux (02) milliards de F. CFA, cet appel est financé par les coopérations luxembourgeoises et suédoises à travers le Programme d'Appui au Secteur Forestier (PASF) et par le Gouvernement Burkinabé.

Peuvent postuler, les porteurs de projets issus de six (06) régions administratives que sont la Boucle du Mouhoun, le Centre-Ouest, les Hauts-Bassins, les Cascades, le Sud-Ouest et le Nord.

Les acteurs éligibles concernés par cet appel sont précisément les Groupements de Gestion Forestière, Unions de Groupements de Gestion Forestière ou opérateur privé sous contrat de gestion avec l'Etat ou dans une forêt privée ; les collectivités Territoriales (Région, Commune ou structure intercommunale) ; les Groupements, Groupements d'Intérêt Economique, Coopérative ; les Associations et ONG.

Cinq (05) sous-guichets sont ouverts à l'intention des potentiels promoteurs. Ce sont : (1) Aménagement forestier, (2) Conservation, (3) Produits Forestiers Ligneux (PFL), (4) Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et (5) Changements climatiques.

Les postulants doivent entre autres remplir les conditions suivantes :

- avoir une reconnaissance légale au Burkina Faso avec un statut juridique formel ;
- résider ou avoir son siège social (représentation) dans la région où ils postulent ;
- avoir (03) ans d'existence légale prouvée pour les structures associatives, ONG et privées ;
- faire la preuve d'expériences réussies en matière de gestion des ressources forestières ou de protection de l'environnement ;
- n'avoir pas de projet Pré-FIE en cours d'exécution ;
- ne soumettre qu'un seul projet.

Les acteurs intéressés doivent nécessairement consulter les documents de l'appel (lignes directrices et canevas) aux adresses <http://www.environnement.gov.bf/>; <http://www.sig.bf/>; <https://www.facebook.com/FieBurkina>, <http://lefaso.net/>; <https://burkina24.com/>; <https://burkinademain>; <http://ouaga24.com/> et sur les sites des différentes organisations de groupes cibles (<http://www.sponge.bf/>; <http://cpf-bf.org/>; <http://www.cci.bf/>). Les propositions de projets sont recevables en versions papier et numérique jusqu'au **25 septembre 2017 à 15 heures dans les directions régionales du FIE à Bobo-Dioulasso (Quartier Koko à côté du CSPS Guimbi Ouattara), à Koudougou (Cité des forces vives) et à Ouahigouya (Cité des forces vives).**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec le FIE aux numéros suivants :

- Pour la région de l'Ouest (Bobo-Dioulasso) : **20980498**
- Pour la région du Centre-Ouest (Koudougou) : **25 44 45 00**
- Pour la région du Nord (Ouahigouya) : **24553757**
- Pour la Direction des Opérations: **25 43 27 02**

Des réunions de clarifications seront organisées dans les trois chefs-lieux de régions FIE à Bobo-Dioulasso, Koudougou et à Ouahigouya dans les jours à venir pour répondre aux préoccupations des acteurs éligibles.

Le Directeur Général



Wango Fidèle YAMEOGO